



Communiqué

Musique

4 musiciennes lausannoises soutenues sur 3 ans dans le cadre de nouvelles conventions proposées par la Ville

Dans le cadre du renforcement de sa politique de soutien à la création musicale, la Ville de Lausanne a le plaisir d'annoncer le premier octroi de ses nouvelles conventions de subventionnement triennales. Pour la période 2025-2027, suite à un appel à candidatures lancé en 2024, 4 artistes bénéficieront de ces conventions d'un montant annuel de CHF 30'000.- : Nnavy, Yilian Cañizares, Nathalie Froehlich et Billie Bird.

Tel qu'annoncé dans le cadre du lancement de sa nouvelle politique de soutien à la musique, la Ville de Lausanne renforce son engagement envers la scène musicale avec un nouveau dispositif de soutien sous la forme de conventions de subventionnement triennales. D'un montant annuel pouvant s'élever jusqu'à CHF 30'000.- par an, ces conventions visent à stimuler la vitalité musicale, à accompagner des démarches artistiques sur le moyen terme ainsi qu'à encourager la recherche et la création dans les domaines des musiques actuelles, contemporaines et classiques.

Les conventions de subventionnement sont octroyées sur candidature. Elles sont attribuées par la Municipalité, sur recommandation d'une commission d'expertes et d'experts du milieu de la musique. La créativité des artistes retenues, leur contribution au rayonnement de la scène musicale lausannoise et leur potentiel à enrichir le paysage culturel ont fait partie des critères principaux d'attribution des conventions.

Pour cette première édition, quatre artistes lausannoises aux parcours riches et variés bénéficieront de ce soutien triennal sur les années 2025 à 2027, à hauteur de CHF 30'000.- par an :

- **Nnavy**

Déjà présente sur les scènes suisses et internationales, Nnavy s'illustre par un style néo-soul. Avec deux premiers EPs ayant conquis un public large et diversifié, elle s'est produite dans des festivals de renom. Avec plus de 10 millions d'écoutes sur les plateformes de streaming, Nnavy suscite un engouement mondial autour de son projet. Son talent, reconnu à l'échelle internationale, et sa capacité à captiver un public toujours plus large augurent d'un avenir prometteur dans le paysage musical.

- **Yilian Cañizares**

Lauréate d'un Prix Suisse de Musique 2021 et membre du « Forum des 100 » en 2024, Yilian Cañizares mène une carrière internationale dans le jazz contemporain, collaborant avec des artistes de renom. Fondatrice du label lausannois Planeta Y, elle œuvre pour un écosystème musical ouvert. Engagée pour des causes sociales et environnementales, elle est ambassadrice de Lausanne contre le racisme. Elle enseigne également à l'EJMA, accompagnant les jeunes artistes en devenir.

- **Nathalie Froehlich**

Nathalie Froehlich s'illustre d'abord comme chanteuse et claviériste du groupe Sekoja avant de rejoindre La Sacrée Déter en 2016 et de lancer son projet solo. Active dans l'underground, elle développe un projet MC en freestyle. Dès 2022, sa carrière décolle,



s'imposant avec un style rave party rap et plus de 90 concerts, puis des festivals majeurs dès 2023 (Eurockéennes, Paléo, Festival de la Cité, Bad Bonn Kilbi, St-Gall, Festi'neuch).

- **Billie Bird**

Billie Bird est une artiste folk pop incontournable de la scène suisse. Lauréate de la Demotape Clinic 2012, elle a donné plus de 150 concerts, dont une tournée marquante en Allemagne en 2024. Son EP « La Nuit » (2018) dépasse 1,5 million de streams, et son album « Incendies » (2023) séduit par son intensité. Engagée dans l'accompagnement des jeunes talents et pilote de projets novateurs comme Les Flamboyantesx, elle allie musique, poésie et engagement. Nommée aux Swiss Music Awards et parmi les 100 personnalités influentes de Suisse romande, elle incarne une scène inclusive et collaborative.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Grégoire Junod, syndic de Lausanne, Direction culture et développement urbain, tél. +41 21 315 22 01**
- **Michael Kinzer, chef du Service de la culture, tél. +41 79 474 00 62**

Lausanne, le 11 février 2025